

Le Comité ACE est à la recherche des meilleurs milieux de travail en 2015 pour les employés atteints d'arthrite

Une 2^e recherche annuelle nationale soulignera les meilleures pratiques en matière d'arthrite en milieu de travail



Meilleurs milieux de travail pour les employés atteints d'arthrite

Les employeurs canadiens, en collaboration avec leurs assureurs privés, s'intéressent de plus en plus à la recherche de moyens axés sur le patient qui favoriseront la prévention, le traitement et la gestion de l'arthrite dans le cadre d'un programme de santé et de mieux-être pour les employés.

Compte tenu de la forte prévalence et de l'impact de maladies telles que la polyarthrite rhumatoïde, l'arthrose et la lombalgie, les employeurs ont décidé d'intégrer certaines mesures à leurs efforts de gestion du nombre toujours croissant des réclamations pour des médicaments contre l'arthrite et des risques associés aux coûts de l'absentéisme et de l'invalidité.

Dans ce numéro du Mensuel JointHealthTM, nous examinons la situation de l'arthrite en milieu de travail et lançons notre deuxième recherche annuelle des « Meilleurs milieux de travail pour les employés atteints d'arthrite ». Encore une fois, le comité ACE encourage les employés et les employeurs à soumettre la candidature de leur entreprise et à décrire comment leur

environnement de travail tient compte des préoccupations particulières des employés atteints de la maladie chronique la plus répandue en milieu de travail : l'arthrite.

« Nous avons reçu plus de 70 dossiers de candidatures l'an dernier, ce qui représente une population d'environ 140 000 employés qui nous ont indiqué qu'il y avait un réel intérêt de la part des entreprises canadiennes à renforcer leur approches dans la transformation du lieu de travail en un environnement plus productif et plus convivial pour les employés atteints d'arthrite. Dans le cadre de nos échanges avec les employés et les employeurs, nous avons permis aux entreprises de saisir une belle occasion d'évaluer leur degré de sensibilisation à l'arthrite et d'élaborer un système de soutien pour leurs employés atteints de cette maladie. Nous avons l'intention de récidiver en 2015. »

*– Cheryl Koehn, présidente, comité ACE
(Arthritis Consumer Experts)*

Travailler avec l'arthrite

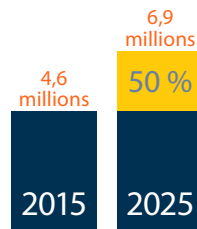
L'arthrite est la maladie la plus fréquemment invoquée par les Canadiennes et Canadiens pour cesser de travailler et quitter le marché du travail. Il s'agit d'une décision lourde de conséquences pour les employés et leur famille, autant sur le plan financier que sur celui de leur mieux-être personnel. Les entreprises canadiennes prospères veillent davantage aux besoins de leurs employés atteints d'arthrite, soulignant ainsi la place importante que prennent dans notre main-d'œuvre et notre économie les Canadiennes et Canadiens atteints d'arthrite.

Docteur John Esdaile, directeur scientifique au centre Arthrite-recherche Canada, commente ainsi : « Grâce à une sensibilisation accrue envers les capacités des employés atteints d'arthrite par l'entremise de programmes comme les Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite, plus de Canadiennes et de

49 %

des Canadiennes et Canadiens atteints d'arthrite n'en ont pas informé leur employeur. Résultat : ces employeurs et employés n'auront pas l'occasion de travailler ensemble au développement de stratégies et d'approches positives qui pourraient convenir autant à l'employé qu'à l'employeur.

Canadiens peuvent continuer à persister sur le marché du travail avec divers degrés d'adaptations et d'ajustements. C'est une situation gagnante, autant pour l'employé que pour l'employeur. »



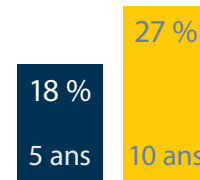
Canadiennes et Canadiens affectés par l'arthrite

L'arthrite affecte plus de 4,6 millions de Canadiennes et Canadiens (environ une personne sur six), et l'on prévoit que ce chiffre augmentera de près de 50 pour cent dans la prochaine décennie :

- Actuellement, plus de 4,4 millions de personnes sont atteintes d'arthrose. En l'espace d'une génération (dans 30 ans), plus de 10 millions de Canadiennes et de Canadiens (une personne sur quatre) seront atteints d'arthrose.
- Chaque 60 secondes, un nouveau diagnostic d'arthrose est posé, entraînant des difficultés au travail attribuables à l'arthrose pour près de 30 pour cent de la main-d'œuvre (un travailleur sur trois). De plus, environ 500 000 Canadiennes et Canadiens souffriront d'incapacité de modérée à grave due à l'arthrose.
- Particulièrement pertinente pour les employeurs et les assureurs, la catégorie regroupant les formes inflammatoires d'arthrite (polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante, arthrite psoriasique et goutte), affecte environ 2,8 pour cent des Canadiennes et Canadiens.
- La polyarthrite rhumatoïde affecte plus de 272 000 personnes, soit environ 1 pour cent de la population adulte au Canada. Et ce pourcentage augmentera à 1,3 pour cent d'ici les trente prochaines années. Environ 0,74 pour cent de la population active, soit 1 travailleur

sur 136, est atteint de polyarthrite rhumatoïde. Dans l'espace d'une génération, ce pourcentage grimpera à 1,5 pour cent, soit un travailleur sur 68.

Une étude réalisée par le docteur Diane Lacaille, scientifique de haut niveau au centre Arthrite-recherche Canada, a démontré que le taux d'incapacité attribuable à l'arthrite rhumatoïde est de 18 pour cent cinq ans après l'établissement du diagnostic pour grimper à 27 pour cent dans les 10 ans du diagnostic – des taux significatifs, si l'on considère que l'apparition de la polyarthrite rhumatoïde chez un employé survient le plus souvent entre 30 et 50 ans.



Taux d'incapacité après le diagnostic

Docteur Lacaille, qui est un chef de file dans la recherche des effets de l'arthrite sur l'espérance de vie active, a également découvert que les employés atteints qui continuent à travailler connaîtront un déclin de productivité, résultat de l'augmentation de jours de travail perdus et de la baisse de rendement sur le terrain.

La baisse de productivité est provoquée par les limites qu'imposent la douleur et la mobilité réduite des articulations, de même que par l'apparition d'affections concomitantes comme la dépression, une maladie cardiaque, des dommages à un organe interne et l'arthrose. Le poids du fardeau de la maladie peut également s'étendre aux membres de la famille qui, appelés à la rescousse, devront fournir de plus en plus de soins aux personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde dont l'autonomie diminue au rythme de la progression de la maladie.

Pour que ça fonctionne



Docteur Diane Lacaille est chercheuse principale d'une étude de recherche intitulée « Arthrite et emploi : pour que ça fonctionne ». Cette étude de recherche s'inscrit dans le prolongement naturel des études déjà réalisées par le docteur Lacaille sur l'incapacité au travail et qui avaient débouché sur le développement de nouvelles stratégies d'intervention visant à aider les personnes atteintes

de formes inflammatoires d'arthrite à maintenir leur employabilité. Ce programme unique, appelé « Pour que ça fonctionne », a été créé pour améliorer la gestion des questions liées à l'employabilité. Il comble une lacune importante au chapitre des services de soins de santé disponibles pour les personnes atteintes d'arthrite et possède un grand potentiel d'amélioration de la qualité de vie et de réduction des coûts indirects importants (c.-à-d. présentéisme et absentéisme) attribuables à l'arthrite.

Dans le cadre de la phase III de l'étude, le docteur Lacaille et son équipe

ont transformé le programme d'autogestion en un programme en ligne pour que les avantages soient accessibles à un plus grand nombre de personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde.

Ce programme est une première mondiale parce qu'il allie les avantages des sessions de groupe axées sur l'amélioration de l'autogestion aux évaluations par des professionnels de la santé consacrées aux questions liées à l'employabilité. La technologie Web utilisée pour l'administration du programme est à la fine pointe des tendances dans le domaine de l'éducation aux adultes et de l'autogestion. L'étude de recherche est l'une des rares initiatives dans le monde s'appliquant à développer et tester l'efficacité des interventions ciblant particulièrement l'employabilité.

Si vous résidez en Colombie-Britannique, en Alberta ou en Ontario, souffrez d'une forme inflammatoire d'arthrite et occupez un emploi rémunéré, vous pourriez être un participant admissible à cette étude.

Pour de plus amples renseignements, joindre Pam Rogers à makingitwork@arthritresearch.ca.

Votre entreprise offre-t-elle l'un des meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite ?



Les employeurs, grands ou petits, créent des environnements de travail plus favorables envers les personnes atteintes d'arthrite et répondent mieux aux défis que l'arthrite peut poser pour la santé des employés et les résultats nets de l'entreprise.

Pour souligner ces efforts, le comité ACE lance sa deuxième recherche à l'échelle nationale des meilleures pratiques en matière d'arthrite en milieu de travail dans le cadre de son programme « Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite » version 2015.

Sur la base des dossiers de candidatures soumis et d'entrevues avec des employeurs et employés des entreprises candidates, le comité ACE, en collaboration avec son partenaire scientifique le centre Arthrite-recherche Canada, évaluera les candidatures des entreprises selon trois critères de meilleures pratiques en matière

d'arthrite : l'adaptation physique du poste de travail, les avantages organisationnels et la sensibilisation des employés.

Classant les entreprises par leur taille (petites, moyennes, grandes), le comité ACE réalisera des sondages auprès des employés, qui resteront anonymes, et analysera les programmes et pratiques des entreprises, comparant les candidatures en fonction de critères tels que l'adaptation du poste de travail, les heures flexibles, la sensibilisation des employés et les régimes d'avantages sociaux.

Les candidatures doivent être présentées avant 17 heures (HNE) le 24 juillet 2015. Les gagnants seront révélés en septembre 2015, mois de la sensibilisation envers l'arthrite. Pour déterminer si votre entreprise est admissible au programme des Meilleurs milieux de travail au Canada pour les personnes atteintes d'arthrite, veuillez consulter le jointhehealth.org.

Des médicaments contre la PR qui travaillent... au travail

Contrairement à il y a 20 ans où le traitement ciblait le contrôle pur et simple des symptômes de la polyarthrite rhumatoïde, l'objectif est aujourd'hui d'enrayer l'inflammation. « Nous visons la rémission », indique le docteur Lacaille, « parce que c'est la seule manière de prévenir les dommages articulaires et l'incapacité physique ».

Utilisant un arsenal d'antirhumatismaux modificateurs de la maladie (ARMM) autant traditionnels que biologiques, l'approche consiste en un traitement précoce et agressif. « Les études de recherche qui ont examiné l'impact d'un traitement institué dans le premier mois de l'apparition des symptômes ont conclu à des taux de rémission de l'ordre du tiers et parfois, de près de la moitié », ajoute le docteur Lacaille.

Mais qu'est-ce qu'un traitement agressif ? « Très tôt, nous devons administrer aux patients des ARMM, réévaluer régulièrement la situation et modifier constamment le cocktail, augmenter, passer à un autre, ajouter, jusqu'à ce que nous ayons atteint notre objectif : enrayer l'inflammation, aucun marqueur d'inflammation et aucune progression décelable à la radiographie.

Les médicaments biologiques plus dispendieux sont uniquement utilisés lorsque les ARMM traditionnels ont failli à la tâche. Au Canada, seulement 10 à 15 pour cent des patients atteints de polyarthrite rhumatoïde prennent des médicaments biologiques.

Les ARMM biologiques sont non seulement efficaces dans l'amélioration des capacités physiques et la réduction de la douleur et de la fatigue, mais ils peuvent également stopper la progression de la maladie, confirme le docteur Lacaille. Elle reconnaît que chez certains patients, de quatre à six mois peuvent être nécessaires pour que le médicament fasse effet. Par contre, d'autres patients le décrivent comme un « médicament miracle, parce qu'après une injection ou une perfusion, ils avaient l'impression de revenir à la normale ».

« Nous visons la rémission parce que c'est la seule manière de prévenir les dommages articulaires et l'incapacité physique ».

Faits essentiels : Travailler avec l'arthrite

- Près de trois personnes sur cinq (58 pour cent) atteintes d'arthrite ont moins de 65 ans, ce qui a un impact important sur la population active.
- En matière de coût, la catégorie des modificateurs de la réponse biologique pour le traitement des formes inflammatoires d'arthrite est l'une des catégories affichant la croissance la plus rapide pour les régimes privés d'employés, partout au Canada.
- La référence précoce, dans le cas de maladies comme la polyarthrite rhumatoïde et la spondylarthrite ankylosante, peut entraîner un diagnostic précoce avec un traitement ayant de meilleurs pronostics à long terme, contribuant à réduire la douleur et l'inflammation, à maintenir la structure et la capacité articulaire et à prévenir l'incapacité et la perte d'emploi.
- Des études réalisées par le centre Arthrite-recherche Canada et d'autres chercheurs chefs de file ont découvert qu'un traitement précoce aux médicaments peut réduire les coûts, à court et long terme, associés à l'arthrite, les réclamations d'invalidité comptant pour une large part de ces coûts. Très souvent, les médicaments appropriés ou le traitement contre l'arthrite peuvent faire la différence entre l'incapacité définitive et le retour à une vie presque normale.
- Pour les employés atteints d'arthrite, avoir une conversation en profondeur avec un professionnel de la santé, médecin, pharmacien, ergothérapeute ou physiothérapeute à propos des défis uniques posés par leur maladie est d'une importance capitale lorsqu'on veut s'attaquer à l'absentéisme et au présentéisme, par la gestion des médicaments.

Au sujet d'Arthritis Consumer Experts

Qui nous sommes

Arthritis Consumer Experts (ACE) offre aux Canadiens et Canadiennes atteints d'arthrite une formation fondée sur la recherche, une formation en sensibilisation à l'arthrite, un lobby influent et de l'information. Nous aidons les personnes vivant avec n'importe quelle forme d'arthrite à prendre en charge leur maladie et à prendre part au processus décisionnel concernant la recherche et les soins de santé. Les activités d'ACE sont orientées par les membres et dirigées par des personnes atteintes d'arthrite, d'éminents professionnels de la santé et le Conseil consultatif d'ACE. Pour en savoir plus sur ACE, rendez-vous à www.jointhehealth.org

Principes directeurs et reconnaissance de financement

Les soins de santé constituent un droit de la personne. Ceux qui oeuvrent dans le domaine des soins de santé, surtout s'ils peuvent tirer profit de la maladie d'autrui, ont la responsabilité morale d'examiner les actes qu'ils posent et leurs conséquences à long terme et de s'assurer que tous en bénéficient. Ce principe équitable devrait être adopté par le gouvernement, les citoyens et les organismes à but lucratif et à but non lucratif. Il est une quasi-nécessité et le meilleur moyen de contrebalancer l'influence d'un groupe particulier. ACE réinvestit tout profit provenant de ses activités dans ses programmes de base pour les Canadiens et Canadiennes vivant avec l'arthrite.

Pour séparer totalement son programme, ses activités et ses opinions de celles des organisations qui soutiennent financièrement son travail, ACE respecte les principes directeurs suivants :

- ACE demande uniquement des subventions sans restrictions à des organismes privés et publics pour soutenir ses programmes de base.
- Aucun employé d'ACE ne reçoit des titres participatifs d'une organisation oeuvrant dans le domaine de la santé ni ne profite d'un appui non financier fourni par une telle organisation.

- ACE divulgue toutes les sources de financement de toutes ses activités.
- Les sources de tout le matériel et de tous les documents présentés par ACE sont fournies.
- Libre de toute préoccupation ou contrainte imposée par d'autres organisations, ACE prend position sur les politiques de santé, les produits et les services en collaboration avec les consommateurs atteints d'arthrite, le milieu universitaire, les fournisseurs de soins de santé et le gouvernement.
- Les employés d'ACE ne participent jamais à des activités sociales personnelles avec des organisations qui appuient ACE.
- ACE ne fait jamais la promotion de marques, de produits ou de programmes dans sa documentation ou son site Web ni au cours de ses programmes ou activités de formation.

Remerciement

ACE remercie Arthrite-recherche Canada (ARC) d'avoir effectué la révision scientifique de JointHealth™.



Reconnaissance de financement

Au cours des 12 derniers mois, le comité ACE a reçu des subventions sans restrictions de la part de : BIOTECCanada, centre Arthrite-recherche Canada, Corporation AbbVie, Amgen Canada, Hoffman-La Roche Canada Ltée, Instituts de recherche en santé du Canada, Celgene Inc., Janssen Inc., Pfizer Canada, Purdue Pharma L.P., Sanofi Canada, UCB Canada Inc. et l'université de la Colombie-Britannique. ACE a également reçu des dons privés provenant des membres de la collectivité arthritique (personnes souffrant d'arthrite) de partout au Canada. Le comité ACE remercie ces organismes privés et publics de même que les membres de la collectivité arthritique pour leur soutien.



1228 Hamilton Street, Bureau 200 A
Vancouver, C.-B. V6B 6L2

t: 604.974.1366

e: feedback@jointhehealth.org
www.jointhehealth.org

ACE ne fait jamais la promotion de marques, de produits ou de programmes dans sa documentation ou son site Web ni au cours de ses programmes ou activités de formation.

© ACE Planning & Consulting Inc. 2015

Décharge

Les renseignements contenus dans le présent bulletin ou toute autre publication du comité ACE ne sont fournis qu'à titre informatif. Ils ne doivent pas être invoqués pour suggérer un traitement pour un individu particulier ou pour remplacer la consultation d'un professionnel de la santé qualifié qui connaît les soins médicaux dont vous avez besoin. Si vous avez des questions sur les soins de santé, consultez votre médecin. Vous ne devez jamais vous abstenir de suivre l'avis d'un médecin ou tarder à consulter un médecin à cause de ce que vous avez lu dans toute publication du comité ACE.


Arthritis Consumer Experts™
1228 Hamilton Street, Bureau 200 A Vancouver, C.-B. V6B 6L2

